



DIRECTION GENERALE

ECOLE DU PERSONNEL

PENITENTIAIRE

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION AU CYCLE MOYEN SUPERIEUR
DE FORMATION DES ATTACHES DES SERVICES PENITENTIAIRES :**

SESSION DE JUILLET 2025

EPREUVE DE : DROIT ADMINISTRATIF

Durée : 03 heures Coefficient : 03

Sujet : Répondez aux questions suivantes

1- Pourquoi dit-on que le Droit administratif est un Droit exorbitant du Droit commun? Vous donnerez quelques exemples de solutions ou règles qui matérialisent cette exorbitance en Droit Ivoirien.

2- Quels sont les critères de qualification du contrat administratif ?

3- A propos des affirmations ci-dessous, vous direz si elles sont vraies (V) ou fausses (F), puis vous justifierez la réponse choisie.

a) Il n'y a pas de juge administratif en Côte d'Ivoire.

b) la Sous préfecture de Dukoué et le village de Totodrou sont des collectivités territoriales.

c) L'administration territoriale ivoirienne est déconcentrée.

